



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

**Extrait des délibérations
du conseil d'administration**

Séance du 17 juin 2024

Président de séance : Monsieur Charles Ange GINESY

Présents :

Titulaires : Madame Marie BENASSAYAG, Monsieur Yannick BERNARD, Monsieur Charles Ange GINESY, Madame Caroline MIGLIORE, Monsieur Michel ROSSI, Madame Anne SATTONNET .

Suppléants : Monsieur Pierre CORPORANDY, Madame Céline DUQUESNE, Monsieur Bertrand GASIGLIA, Monsieur Jean-Pierre LAFITTE, Madame Vanessa LELLOUCHE, Monsieur Gérald LOMBARDO, Madame Michèle OLIVIER,

Procurations : Monsieur Anthony BORRE à Madame Caroline MIGLIORE, Monsieur Jean LEONETTI à Monsieur Charles Ange GINESY.

RAPPORT N° 24-7 - Affectation du résultat exercice 2023 - Budget principal

Faisant suite au rapport précédent concernant le compte administratif 2023 du budget principal, je vous confirme le résultat de la section de fonctionnement à hauteur de 2 432 924,32 €.

En conséquence, je vous propose d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2023 :

- en section de fonctionnement à la ligne 002 en excédent reporté pour un montant de 2 432 924,32 € au titre de l'excédent net utilisable, conformément au paragraphe 4, chapitre 1 du titre 2 de l'instruction budgétaire et comptable M57.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2023 en section de fonctionnement à la ligne 002 en excédent reporté pour un montant de 2 432 924,32 € au titre de l'excédent net utilisable, conformément au paragraphe 4, chapitre 1 du titre 2 de l'instruction budgétaire et comptable M57.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles Ange GINESY